

Élections législatives

2022

ENGAGÉS
pour un
référendum
en 2024



Je m'engage à co-signer, en tant que parlementaire, une proposition de loi qui permettra aux électeurs de Loire-Atlantique de voter en 2024 sur leur souhait, ou non, de rejoindre la Région Bretagne.

Oui

Non

Je m'engage à co-signer une proposition de loi entérinant le résultat d'un vote des électeurs organisé par le Conseil départemental de Loire-Atlantique sur la réunification de la Bretagne.

Oui

Non

CANDIDAT.E

TANGI MARION

DATE

01/06/22

SIGNATURE

CONTACT

contact@alabretonne.com
www.alabretonne.com

